

laissez pas arrêter par ces premières difficultés, et ne faites pas l'ouvrage à demi : Qui va lentement va sûrement.

VI. Avant de passer au second chapitre, assurez-vous que vous possédez bien le premier. Le second ne vous en paraîtra que plus facile, et, si vous l'étudiez avec le même soin, le troisième ne vous offrira presque plus de difficultés.

*Version latine* (1).—Une version latine est une série de phrases extraites d'un auteur latin, qui se suivent, s'enchaînent et roulent ordinairement sur le même sujet, et qu'il s'agit de rendre avec fidélité et en bon français.

L'épreuve de la version ne consiste pas seulement dans la traduction plus ou moins exacte du texte latin : c'est en même temps une épreuve de *style* et d'*orthographe*. Il ne suffit pas que le candidat traduise fidèlement sa version, il doit encore former des phrases où soient observées, non-seulement les règles du style, mais encore les règles de la grammaire et de l'orthographe. Il faut donc qu'il s'applique à écrire correctement en français et à bien orthographier sa traduction. Ceci est plus important qu'il ne le croit peut-être, car, dans plusieurs examens, des candidats ont été éliminés à la seule vue des fautes de français dont leur version était chargée.

Il faut avant tout faire la *construction* de chaque phrase, faire ensuite mentalement le *mot à mot* de toute la version, avant de songer à la traduire ; puis on s'occupe du *bon français*. Or, pour bien traduire une phrase, il faut quatre choses : 1o le *sens* ; 2o le *tour de phrase* ; 3o l'*expression* ; 4o le *style*.

---

(1) Tiré du Manuel du Baccalauréat ès-lettres de E. Lefranc et G. Jeannin.